Flash Info Partenariats

Dispositifs CEE

PRIMESCEECAPEB:

Renouvellement du partenariat CAPEB x LORIS ENR

Chers adhérents de la CAPEB,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le **renouvellement de notre partenariat avec Loris ENR** pour la **6e période (2026-2030) du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**.

Cette collaboration vous permettra de continuer à bénéficier d'un **accompagnement structuré et fiable** pour vos opérations éligibles.

Les points clés à retenir :

- **Nouvelle convention à signer**
 Une convention vous sera prochainement transmise. Elle devra être **signée entre le [date de début] et le [date de fin]** afin de **pouvoir régénérer des offres CEE à partir du 01/01/2026**. Merci de bien vouloir nous la **retourner dans les délais.**
- Les conventions seront envoyées depuis YouSign (si pas reçue, vérifier dans les spams)

- **Mise à jour des barèmes**
 Les barèmes de primes CEE seront revalorisés à la hausse pour cette nouvelle période, afin de mieux refléter les conditions de marché et les nouveaux objectifs du dispositif. Les nouveaux barèmes seront communiqués avec la convention.

- **Conditions d'accès au dispositif**
 La signature de cette convention est **obligatoire** pour continuer à bénéficier du programme Primes CEE CAPEB et garantir la continuité de vos opérations.

Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité d'un partenariat structurant, qui a déjà permis à de nombreux artisans d'optimiser leurs chantiers de rénovation énergétique en simplifiant les démarches administratives liées aux CEE.

Rendez-vous auprès de votre CAPEB
pour plus d'informations.